



Commune de Somme-Leuze

Marloie, le 10 février 2012

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
DES HABITANTS DE BON SIN – 6 FÉVRIER 2012**

Participants :

M. Willy BORSUS, Député-Bourgmestre ;

Mmes et Ms. José NICOLAS, Robert DOCHAIN, Christophe LAMOTTE, Marylène SIMON, Christophe LAUWERS, Marcelle MODAVE, Chantal CIBOUR, Colette BLEHIN, Henri WILLEME, Jeanine SCHYNS, Alain BOEMEN, François PERNIAUX, Odette SMAL, Carol BARRÉ ;

M^{me} Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale ;

M. Alain JACQUET et M^{me} Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusés : M^{me} Valérie LECOMTE et M. Philippe SARLET, Collège communal

ACCUEIL

Monsieur Willy BORSUS, Député-Bourgmestre, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion d'information-consultation des habitants de Bonsin et Chardeneux. Il les remercie d'être présents malgré le froid particulièrement piquant ! Cette rencontre est le second rendez-vous fixé à la population de Somme-Leuze dans le cadre de sa 4^{ème} Opération de développement rural (record wallon !). Huit autres séances ont permis ou permettront de consulter les habitants des autres villages de la Commune.

Il présente Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS, Agents de développement de la Fondation rurale de Wallonie, qui accompagneront la Commune dans son Opération de développement rural. Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale, assistera également à l'ensemble de ces réunions villageoises d'information-consultation.

A-A. WAUTERS présente ensuite le déroulement de la réunion :

- **La première partie de la séance aura pour objectif d'informer les habitants** sur l'Opération de Développement rural lancée dans la commune (objectifs, grands principes, différentes étapes, rôles de la Fondation rurale de Wallonie et des différents acteurs de l'Opération...);
- **La seconde partie de la séance aura pour objectif de consulter les habitants** : leur permettre de s'exprimer, de manière constructive, sur leurs satisfactions de vivre dans leur village et/ou dans leur commune, sur les difficultés rencontrées et de faire part d'un maximum de propositions pour améliorer le cadre et les conditions de vie sur la commune de Somme-Leuze.
- **Enfin, la dernière partie de la réunion permettra de présenter les étapes suivantes de l'Opération auxquelles la population sera conviée à participer** (Réunion de synthèse des consultations, Commission locale de développement rural, groupes de travail thématiques...).

PREMIERE PARTIE : INFORMATION

La synthèse de cette première partie informative, commune à l'ensemble des réunions villageoises, est annexée à ce présent compte-rendu.

La présentation de la FRW n'a pas fait l'objet de questions.

DEUXIEME PARTIE : CONSULTATION

Objectif de la consultation : réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme votre commune.

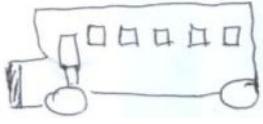
Consultation en 2 temps :

- a. 1^{ère} réflexion individuelle
 - b. 2^{ème} réflexion en sous-groupes suivie d'une mise en commun
- a. **Réflexion individuelle (10 min)** : les participants sont invités à décrire, sur un document remis par les Agents de développement, leur commune idéale à laquelle ils rêvent lorsqu'ils se libèrent de toute contrainte. Le mode d'expression est libre (dessin, texte, chanson, citation...). Une seule consigne : être précis !

Au terme du temps imparti, les Agents de développement ramassent les documents de travail et les accrochent sur un fil à linge. Les personnes qui le souhaitent pourront les découvrir à la clôture de la séance.

RÉSULTATS DE CETTE PREMIÈRE CONSULTATION :

N.B. : Les différents résultats ci-dessous ne sont pas classés par ordre d'importance, de priorité ou de pertinence mais bien dans le seul but de s'y retrouver ! Pour respecter la liberté d'expression de chacun, les résultats sont retranscrits tels quels.

- *Revoir notre sens de la mobilité*
Mettre en avant la protection de l'environnement surtout en informant les habitants et les propriétaires de richesses naturelles
 - - *Très accueillante et propre (aménagement d'aires de détente, bancs – tables – poubelles publiques, parkings propres et accessibles)*
 - *Nettoyage plus important des lieux publics, abords de l'école*
 - *Absence de nuisances sonores*
 - *Réduire la vitesse dans les villages*
 - *Respect d'un habitat de qualité (éviter les bâtiments aux toitures rouillées, les murs mal entretenus...) – Dépôts d'immondices clandestins à éviter*
 - *Contacts conviviaux, lieux de rencontre*
 - *Même attention et même traitement envers les différents villages (y compris ceux aux extrémités de la commune)*
 - - *Réflexion par rapport à notre dépendance énergétique et aux défis liés à l'énergie dans les années qui viennent (coopérative avec les habitants)*
 - *Transports en commun (voiture partagée)*
 - - *Bonsin manque de mobilité !*
 - *Taxi social*
 - *Transport en commun pas seulement scolaire (2 X matin et 2 X soir vers Marche)*
- 
- *Maison de village : mouvements de jeunesse, 3 X 20, activités culturelles et sportives*
 - *Investir durable : panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux (dont les écoles)*
 - *Sécurité routière, surtout aux abords de l'école*
- *N'étant pas originaire de cette région, j'ai découvert depuis notre installation (voilà +/- 9 ans) la vie rurale qui m'était totalement étrangère. J'ai choisi Bonsin sans le connaître car séduite par l'espace, les panoramas et sa tranquillité.*
Par contre, j'aimerais connaître davantage les autres villages de la commune, mais je n'ai pas trouvé le prétexte pour m'y rendre. Le territoire est fort étendu et peut-être que plus d'évènements regroupant les différents villages serait une bonne chose.
Je souhaiterais également que se créent des occasions ou manifestations pour apprendre à connaître la vie des agriculteurs, fermiers et artisans de ma commune. Pas facile de s'intégrer en venant de l'extérieur, mais cela vient sans doute de moi.
- - *Une commune composée de villages où l'on peut se déplacer librement à pied ou à vélo en toute sécurité et où les villages sont connectés aux villages voisins par des chemins ou sentiers réservés à ces usagers fragiles. Une solution d'aménagement par rapport à la route rapide. Village du bout de la commune → prévoir des connexions faciles (sentiers et chemins) qui permettent aussi de*

joindre des villages voisins même si ceux-ci ne font pas partie de la commune (Ocquier, Méan).

- Des villages où l'on se préoccupe de la préservation de la nature et où tout projet est pensé aussi en fonction de son impact sur la nature.

- Une commune où l'on pense aux économies d'énergie et où l'urbanisme se penche sur l'idée d'intégrer au niveau des permis de bâtir des exceptions motivées par le souci de consommer moins et plus durablement.

- Une éolienne en copropriété.

- *- Local Patro → meilleurs aménagements*
 - Passage du bus plus fréquent*
- *- ASSOCIATIF → lieu d'espace culturel, d'expression et d'échange, pour les mouvements de jeunesse et les différentes associations = LOCAL. Bref, un village où l'on peut se rencontrer.*
 - ENVIRONNEMENT → sensibiliser à mieux consommer tout en vivant mieux → DEVELOPPEMENT DURABLE*
 - ECONOMIE LOCALE → marchés du terroir, consommation de produits de saison (exemple : panier hebdomadaire de fruits et légumes), échange de services (= troc)*
- *- Village piéton*
 - Maison de village pour les mouvements de jeunesse, le comité des 3 X 20 et les associations diverses*
 - Transports en commun gratuits, toutes les 2 heures, vers Marche, Ciney, Ocquier, Huy*
 - Commissions consultatives régulières avec les habitants sur les villages, une à deux fois par an*
- *Mettre à la disposition de chacun des infrastructures intégrées dans le but de garantir un environnement de qualité pouvant mener au bien-être de la communauté. Exemples : aménagement de places, aménagement de carrefours, aménagement d'espaces de rencontre.*

Mon but : l'aménagement de l'espace rural en harmonie avec l'urbanisation croissante.
- *Environnement : propreté des rues, fleurs dans les endroits publics et aux endroits fréquentés / typiques de nos villages (petits ponts...)*

Culture : bibliothèque dans le village et/ou un coin bibliothèque à l'école
- *Etant agriculteur et entrepreneur agricole, mes collègues agriculteurs voudraient un remembrement agricole, étant donné que les parcelles agricoles sont relativement petites sur la commune de Bonsin. Ce qui impliquerait des économies d'énergie (mazout), d'engrais, de produits phyto.*

- b. **Réflexion en sous-groupes** : les participants se répartissent en sous-groupes de 4 à 5 personnes. 3 missions leurs sont alors confiées, chacune étant dévoilée au terme de la précédente.

Consignes à respecter pour ce travail en sous-groupes :

😊 *N'ayez pas peur de vous exprimer : chaque avis est bon à entendre et il n'y a pas de mauvaise réponse.*

😊 *Parlez de ce qui a un intérêt collectif.*

😊 *Ne jugez pas les propositions émises.*

😊 *Osez rebondir et vous inspirer des idées des autres.*

😊 *N'inscrivez qu'une seule idée par post-it*

😊 *Pensez au développement durable, aux générations futures...*

Mission 1 (20 min.) : il est demandé aux sous-groupes de choisir parmi les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, les 3 qui nécessitent une attention particulière de la part de la commune et de ses citoyens en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir. Ces 3 problématiques sont inscrites sur des post-its de couleur rose. Ensuite, quels sont les 3 principaux atouts dont disposent Somme-Leuze et ses villages ? Ceux-ci sont inscrits sur post-its verts.

Mission 2 (20 min.) : au regard de chaque atout et de chaque faiblesse, les sous-groupes sont invités à inscrire un projet ou une action permettant soit de valoriser l'atout, soit de remédier à une faiblesse (identifiés lors de la mission 1). Une feuille spéciale dédiée à récolter les demandes relevant davantage des « petits travaux communaux (Ampoule de luminaire public défectueuse, taque d'égout bouchée, pavé descellé...) » est également mise à disposition des sous-groupes.

Mission 3 (10 min.) : les participants sont invités à identifier, au moyen d'une pastille de couleur rouge, le projet ou l'action qu'ils jugent prioritaire parmi les propositions de leur sous-groupe.

c. **Mise en commun des avis de la population**

Les différentes propositions émises par les sous-groupes sont regroupées par thèmes.



Ce symbole pointe le projet/l'action prioritaire.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

+++ = atouts et --- = faiblesses

THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
VIE ASSOCIATIVE	Manque d'information et de communication au niveau sportif, culturel et social (infrastructures, activités...). Les informations circulent peu entre les différents villages	<ul style="list-style-type: none"> - Editer une brochure, par exemple une fois par an (en début d'année) qui compilerait tous ces éléments - Accroître également l'utilisation d'autres moyens de communication (internet, presse). - Avoir une attention toute particulière pour la diffusion de ces infos aux nouveaux arrivants.
	Manque de concertation entre les différents comités et associations de l'entité au niveau des événements organisés	Mieux communiquer et tenter d'organiser des activités ensemble. La Revue 'Ensemble' constitue un bon outil pour y parvenir.
	Manque d'une infrastructure socio-collective adaptée aux différentes activités du village	Construire une maison de village à Bonsin (lieu de rencontre, d'échanges et de divertissement) 
	Manque d'une maison de village	Construire une maison de village avec bibliothèque, ludothèque (...) en lieu et place du container du Patro pour accueillir différentes réunions, expos... 
	Méconnaissance par les habitants du travail des agriculteurs et artisans locaux	Organiser une journée portes ouvertes (journée découverte entreprises, fermes ouvertes, Place aux Enfants, visite des ateliers des artisans) pour les enfants et les adultes de l'entité
	Nombreux bâtiments 'bloqués' par l'Eglise (église et cure de Bonsin, chapelle de Chardeneux, salles), inaccessibles à la population et en mauvais état	Rénover les bâtiments et permettre l'accès à la population locale, rendre les bâtiments aux citoyens pour permettre l'organisation de réunions, d'expositions...
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
PATRIMOINE	La qualité du cadre de vie. Le bâti est relativement homogène et traduit le caractère rural de la commune	Sauvegarder l'esprit et l'aspect rural des villages tant au niveau patrimonial qu'environnemental

THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Infrastructures routières, égouttage et bâtiments scolaires de qualité	Aménager l'entrée du village (le carrefour et les abords de l'école) pour une meilleure sécurisation, notamment des usagers faibles
	La route rapide qui traverse et sépare les villages de Bonsin et Chardeneux et passe à côté de l'école	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les abords de l'école (zone 30, aménagements sécurisants...) et faire + de contrôles - Construire une passerelle piétonne pour relier les villages de Bonsin et Chardeneux - Limiter la vitesse autorisée sur toute la traversée des villages de Bonsin et Chardeneux (jusqu'au noyer)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
SOCIAL	Services publics communaux de qualité et accueillant, ouverture au débat	Faire davantage de sensibilisation citoyenne, notamment au niveau de la protection de l'environnement (énergies renouvelables...)
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
MOBILITÉ	Manque de transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un système de voitures partagées - Réaménager les anciens chemins pour faciliter le déplacement des piétons et cyclistes entre les villages de la commune <u>et</u> vers les communes voisines
	Le village est loin de tout (excentré par rapport au reste de la commune) et souffre du manque de transports en commun : loin de la poste, de l'administration communale, des centres commerciaux et culturels, de l'hôpital...	Instaurer un service de transport en commun (bus), ne fût-ce qu'une ou deux fois par semaine pour pouvoir se rendre vers différents services
	+++	PROJETS/ACTIONS
	Le service de déneigement est assuré de façon efficace	Sensibiliser les ouvriers communaux à ne pas bloquer les accès aux maisons et les véhicules (autant que possible)

THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
ENERGIE	Présence du vent comme source d'énergie renouvelable	Développer un projet de construction d'une ou deux éoliennes citoyennes, sous la forme d'une coopérative de citoyens de la région pour ne pas céder cette ressource à une grosse entreprise privée
	Les bâtiments scolaires sont super à Bonsin et dans l'ensemble de l'entité !	Equiper tous les bâtiments publics et scolaires de panneaux photovoltaïques
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Environnement naturel de qualité (zones marécageuses, haies, bois, chemins de terre...)	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire la zone marécageuse du centre de Chardeneux en zone protégée - Protéger les berges du ruisseau - - Racheter les bois et permettre l'accès à la population
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
ENVIRONNEMENT	La collecte des déchets est efficace	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser davantage la population à la propreté (nettoyage des fossés, bords de route, sensibilisation dans les écoles...) - Nettoyer les aqueducs + régulièrement
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
AGRICULTURE	Il y a beaucoup d'exploitations agricoles à Bonsin (+/- 7 fermiers)	Rassembler les fermiers dans un projet de production d'énergie à partir de la biomasse pour développer des solutions énergétiques durables 

DEMANDES EXPRIMÉES SUR LA FEUILLE « PETITS TRAVAUX COMMUNAUX »

Les demandes sont transmises au service travaux.

Si des éléments complémentaires permettent de mieux décrire les idées émises, n'hésitez surtout pas à nous en faire part !

TROISIEME PARTIE : SUITES À APPORTER

1. Inscriptions

Les participants sont invités :

- à s'inscrire aux **groupes de travail thématiques**
- à poser leur **candidature à la Commission locale de Développement rural (CLDR)**
- à s'inscrire au **groupe de travail 'nature'**, qui sera à la fois impliqué dans le volet 'nature' du futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

2. Réunion de synthèse des séances d'information-consultation et 1^{ère} rencontre PCDN

Chaque habitant est cordialement invité à assister à la réunion de synthèse des séances d'information-consultation qui aura lieu le **Judi 19 avril 2012 à 19h30 à la Maison de village de Baillonville**. Durant cette réunion, vous pourrez découvrir l'ensemble des propositions émises par les habitants des différents villages. L'auteur du PCDR présentera également une synthèse de son dossier d'analyse socio-économique du territoire. Venez nombreux afin de voir de quoi l'avenir de votre commune, de votre village sera fait !

Les habitants intéressés par la thématique 'nature' sont également conviés à participer à la première rencontre plénière du Plan communal de développement de la nature qui se déroulera le **jeudi 26 avril à 19h30 à la Maison de village de Baillonville ou à l'administration communale** (lieu encore à confirmer).

3. Informations complémentaires

- ⇒ Des formulaires sont mis à disposition pour les personnes qui souhaitent s'exprimer davantage par écrit. Ceux-ci peuvent ensuite être renvoyés à la Fondation rurale de Wallonie, par courrier ou par fax ;
- ⇒ L'équipe de la Fondation rurale de Wallonie reste également à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Le Bourgmestre et les Agents de développement remercient les participants pour leur présence et leur participation.

Au plaisir de vous revoir très bientôt !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS



Annexe au compte-rendu de la réunion d'information et de consultation

En première partie de réunion, les agents de développement ont présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations concernant la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et la nouvelle Opération de Développement rural de Somme-Leuze.

Voici un bref aperçu de cet exposé.

Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fondation rurale de Wallonie.

a) LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La Fondation rurale de Wallonie est un organisme privé d'utilité publique. Elle est active depuis plus de 30 ans pour le développement des communes rurales wallonnes. La FRW accompagne une centaine de communes wallonnes qui, tout comme Somme-Leuze, ont choisi de mener une Opération de Développement rural. Cette mission est assurée par l'intermédiaire de 8 équipes de terrain, ce qui représente une petite centaine de collaborateurs/trices.

L'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la commune de Somme-Leuze est le bureau Ardenne-Famenne basé dans le cadre exceptionnel de la Vieille Cense à Marloie.

Les agents de développement plus spécifiquement dédiés à votre commune sont :

Alain JACQUET & Anne-Audrey WAUTERS



b) RÔLES JOUÉS PAR LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

- organiser et animer les réunions ;
- veiller à la cohérence de l'Opération ;
- aider et conseiller la commune et ses habitants ;
- jouer un rôle de relais entre la commune, la population et la Région wallonne ;
- dynamiser l'Opération en toute neutralité.

c) QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

Le décret du 6 juin 1991 fixe la base légale d'une Opération de Développement rural et la définit comme visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement. Elle concerne tous les thèmes de la vie dans les villages/la commune : patrimoine, environnement, culture, tourisme, économie, agriculture, social, logement, vie associative, services...

A Somme-Leuze, de nombreux projets ont vu le jour grâce aux précédentes Opérations de Développement rural, parmi lesquels on peut citer : l'aménagement de Chardeneux, les matchés du terroir, plusieurs maisons de villages, des logements à Heure, la requalification des domaines à Noiseux, des formations pour les agriculteurs, le Fun'en bus... Certains de ces projets ont été financés à hauteur de 80 % par la Région wallonne ce qui n'est pas négligeable pour les finances communales.

d) MA COMMUNE MÈNE UNE ODR : QU'EST-CE DONC ?

Une Opération de Développement rural (ODR) s'échelonne dans le temps (approbation du Programme communal de Développement rural - PCDR - pour une durée de 10 ans maximum) et repose sur 4 grands principes :

- la commune est le territoire d'action ;
- la valorisation des ressources locales : chaque commune est unique et dispose de ressources, tant physiques (patrimoine, situation...) qu'humaines (habitants, artisans...);
- le développement global et intégré : tous les aspects de la vie villageoise/communale sont pris en compte. De plus, les problématiques sont envisagées les unes par rapport aux autres de manière à estimer les impacts d'un projet dans différents secteurs.
- La participation : c'est un critère essentiel pour la réussite de l'Opération. L'occasion est offerte aux habitants de donner leur avis, d'exprimer leurs projets, de proposer des solutions, de réfléchir au développement de la commune. Chacun est invité à prendre part aux réunions et à suivre l'Opération tout au long de son déroulement.

L'Opération de Développement rural s'organise en 5 grandes étapes :

1. **Information et consultation** de la population → ÉTAPE ACTUELLE
2. Constitution d'une **CLDR** (Commission locale de Développement rural) chargée de piloter toute l'Opération. Elle est composée d'un quart maximum d'élus et de ¾ d'habitants représentatifs de la population (maximum 30 membres effectifs et autant de suppléants).
3. Organisation de **groupes de travail** thématiques pour approfondir les premières idées émises en consultation.
4. Rédaction et approbation du **PCDR** (Programme communal de Développement rural) qui recèle un diagnostic du territoire, une synthèse de la participation de la population mais surtout les grands objectifs de développement de la commune identifiés avec le concours des habitants ainsi que les fiches de réalisation des futurs projets et actions. Ce programme sera rédigé par le bureau d'étude Lacasse-Monfort.
5. **Réalisation** des projets et actions.

e) ET LE PCDN ALORS ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Somme-Leuze débute en même temps que l'Opération de Développement Rural. Des liens étroits sont donc établis et le PCDN (outil fédérateur pour la nature) peut être considéré comme le « Groupe de Travail Nature » du PCDR (outil global), au même titre que les différents GT qui vont apparaître dans les mois à venir.

Cependant, le PCDN reste un outil spécifique, avec ses objectifs et son mode de fonctionnement. Le PCDN va rassembler tous les partenaires intéressés par la nature et va constituer ses propres groupes de travail (GT vergers et haies, GT mares et zones humides, GT sentiers...). Un bureau d'étude va également faire un inventaire du réseau écologique de la commune.